

Image not found or type unknown



Parking copropriété inutilisable

Par **mione974**, le **09/03/2014** à **09:33**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement avec un parking extérieur attribué.

A ce jour, le parking est inutilisable du fait des racines d'un arbre qui ont soulevé le sol. Il est donc impossible de stationner quelconque véhicule.

Le syndic de l'immeuble n'a entrepris aucun travaux pour résoudre ce problème et propose seulement d'inscrire ce problème à la prochaine AG.

En attendant il est impossible à ma locataire de stationner son véhicule.

Ai je la possibilité de contraindre le syndic d'effectuer des travaux en arguant du fait qu'il est tenu d'assurer l'usage des parties communes ?

Je vous remercie de vos réponses.